

le

Pennois



RYTHMES SCOLAIRES
Le casse-tête



14
PORTRAIT
STÉPHANE BLASINI



16
SOCIÉTÉ
SEMAINE HANDICAPS 2013

VIE LOCALE
INSCRIPTIONS
SCOLAIRES



DOSSIER

RYTHMES SCOLAIRES : LE CASSE-TÊTE

SOMMAIRE

- Santé | page 3
- Édito | page 3
- Ça s'est passé... | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/7
- Dans ma ville | pages 8/9
- Dossier | pages 10/13
- Portrait | pages 14/15
- Société | pages 16/17
- Sport | page 18
- Sortir | pages 19/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23

Médecins de garde

LES 2/3 MARS
Docteur Marron
04 42 02 70 75

LES 9/10 MARS
Docteur Bressieux
04 42 02 60 42

LES 16/17 MARS
Docteur Amiel
04 42 02 86 66

LES 23/24 MARS
Docteur Marocco
04 91 51 06 49

LES 30/31 MARS
Docteur Garofalo
04 42 02 55 48

LE 1^{ER} AVRIL (PÂQUES)
Docteur Lubin
04 42 10 48 98

LES 6/7 AVRIL
Docteur Soliva
04 91 96 13 00

LES 13/14 AVRIL
Docteur Odoux
04 42 02 73 96

Pharmacies de garde 8h-20h

LE 3 MARS
Pharmacie des Écoles
15, rue Barrelet
13700 Marignane
04 42 09 99 80

LE 10 MARS
Pharmacie Jaures
14, avenue Jean Jaures
13700 Marignane
04 42 09 98 28

LE 17 MARS
Pharmacie du Village
7, avenue Victor Hugo
13170 Les Pennes-Mirabeau
04 42 02 70 31

LE 24 MARS
Pharmacie du Parc Camoin
Av. du Docteur Schweitzer
13700 Marignane
04 42 09 72 84

LE 31 MARS
Pharmacie des Parcs
Parc Méditerranée
13700 Marignane
04 42 09 76 33

LE 1^{ER} AVRIL (PÂQUES)
Pharmacie Grand Vitrolles
Route nationale 113
Centre Commercial Carrefour
13127 Vitrolles
04 42 46 81 20

LE 7 AVRIL
Pharmacie Dalverny
Avenue Jacques Prévert
Centre commercial Géant Casino
13730 St Victoret
04 42 89 29 26

LE 14 AVRIL
Pharmacie Laugier
Arcades des abbayes
Centre Commercial ville nouvelle
13127 Vitrolles
04 42 89 66 37

Tous les dimanches 9h-13h
Pharmacie de Plan de Campagne,
Centre commercial Barnéoud
13170 Les Pennes-Mirabeau
Tél. 04 42 02 64 16

Les gardes de nuit
Contacter le commissariat de
Vitrolles au 04 42 10 88 20
ou le "RésoGardes" au 32 37
(24h/24)

Urgences

POLICE MUNICIPALE
Tél. 04 42 10 60 13
POLICE NATIONALE
Tél. 04 84 35 39 20
POMPIERS
Tél. 04 42 15 53 85

Ambulances

ARC-EN-CIEL AMBULANCES
Tél. 04 42 02 82 78

AMBULANCES HORIZON
Tél. 04 91 51 67 36

AMBULANCES VITROLLES
Tél. 04 42 78 78 48

Don du sang

MARDI 19 MARS
salle du 3^{ème} âges des Cadeneaux
15h-19h30

MARDI 9 AVRIL
Mairie Annexe de la Gavotte
15h-19h30

ÉDITO



**Rythmes scolaires :
tout le monde vote contre !**

Le changement des rythmes scolaires est, comme toutes les matières qui touchent à l'école, un sujet extrêmement difficile. Le gouvernement en décidant le passage à une semaine de 4 jours et demi a réussi l'exploit de mettre tout le monde d'accord contre cette réforme. En tant que Maire et d'ailleurs aussi en tant que médecin, je suis contre. Les arguments sont assez simples et sont partagés par tous. Pour une baisse d'une demi-heure du temps d'enseignement, on ajoute une demi-journée de présence des enfants à l'école alors que, pour bon nombre d'entre eux, ils font déjà des journées plus longues

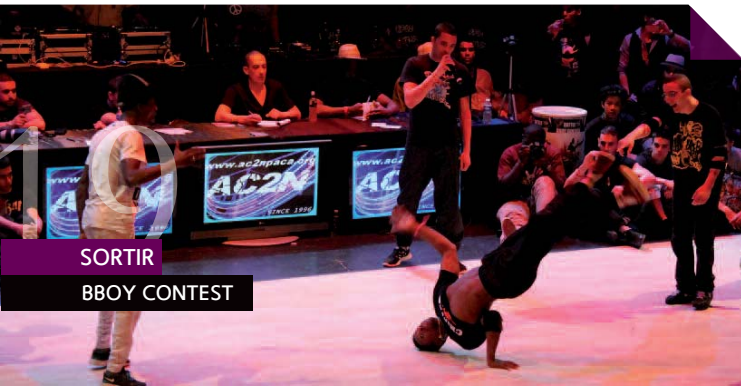
que les adultes. En tant que Maire, je dirais que cette demi-journée et la garde supplémentaire vont coûter un prix ahurissant au moment où l'on nous annonce des baisses historiques du financement des collectivités. Bref, le gouvernement veut le beurre et l'argent du beurre. Depuis quelques semaines, nous concertons toutes les parties qui peuvent s'exprimer sur cette question. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que parents et enseignants sont mobilisés contre cette réforme. Évidemment, nous avons décidé de l'appliquer le plus tard possible aux Pennes-Mirabeau, c'est-à-dire à la rentrée 2014, si toutefois nous sommes obligés de l'appliquer. Nous ne perdons pas espoir que le gouvernement comprenne que

cette réforme ne sert pas vraiment l'intérêt des enfants et que la révision des programmes, entre autres choses, pourrait être autrement plus efficace et moins coûteuse à tous les niveaux. Cette année de délai que nous nous sommes donnés, nous allons évidemment l'employer à trouver des aménagements au cas où justement le gouvernement persiste dans son erreur et que nous soyons amenés à organiser cette nouvelle semaine. Nous allons donc continuer à concerter et à expliquer pour tenter de trouver les meilleures solutions possibles.

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
Direction de la publication Michel Amiel.
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj.
Photos Fabien Mignon.
Maquette et mise en page Flavie de Saporta.
Suivi distribution Service communication.
Contact rédaction communication@vlp.m.com
Impression Pure Impression, ZAC Fréjorgues ouest,
34135 Mauguio cedex. Tél. 04 67 15 66 00.
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.
Dépôt légal mai 2005. 10-31-1244



SORTIR
BBOY CONTEST



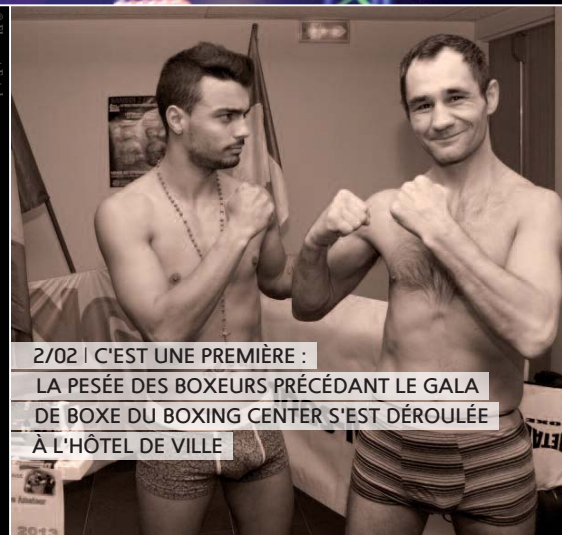
25/01 | UN NOMBREUX PUBLIC A ASSISTÉ À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DURANT LAQUELLE LA PENNOISE NATHALIE BENOIT, MÉDAILLÉE D'ARGENT AUX JEUX PARALYMPIQUES DE LONDRES, A ÉTÉ MISE À L'HONNEUR



26/01 | LE JAS ROD ÉTAIT EN FUSION POUR LA VENUE DU CHANTEUR DE REGGAE PIERPOLJAK



26/01 | UN GRAND MOMENT DE THÉÂTRE AVEC LE SPECTACLE «ÊTRE OU NE PAS ÊTRE» DE LUCA FRANCESCHI



2/02 | C'EST UNE PREMIÈRE : LA PESÉE DES BOXEURS PRÉCÉDANT LE GALA DE BOXE DU BOXING CENTER S'EST DÉROULÉE À L'HÔTEL DE VILLE



DU 4 AU 7/02 | LE SPECTACLE «LES DISEUSES DE BELLAVENTÜR» A ENCHANTÉ LES ENFANTS LORS DES SÉANCES SCOLAIRES OFFERTES PAR LA VILLE... ET LES PARENTS LORS DE LA SÉANCE TOUT PUBLIC DU 6 FÉVRIER



ÇA S'EST PASSÉ AUX PENNES...

14, 15 ET 16/02 | BEAU SUCCÈS POUR LA SEPTIÈME ÉDITION DU LOCO FESTIVAL



VACANCES D'HIVER | QUE CE SOIT AUX CHARMES OU AU CENTRE GIONO, LES JEUNES PENNOIS ONT PASSÉ DE TRÈS BONS ET BEAUX MOMENTS DANS LES CENTRES AÉRÉS MUNICIPAUX



Un as du carrelage

«À chacun sa spécialité, moi c'est le carrelage!». Après avoir travaillé pendant vingt ans avec son père puis trois années en intérim, le Pennois Thierry Comet a créé son auto-entreprise de pose de carrelage, mais aussi de Placoplatre. En effet, même si sa compétence première demeure le carrelage, celui-ci propose d'autres prestations dans le domaine du bâtiment, «afin de satisfaire au mieux les clients». Et apparemment ça marche : «Être travailleur indépendant n'est pas désagréable d'autant que je n'ai pas à me plaindre de mes premiers mois d'activité».

Thierry Comet,
09 52 29 58 81 / 06 61 84 43 15



Nouveau site Internet

Dans notre commune, Pablo Gutierrez est connu pour ses exploits avec le BMX Club des Pennes-Mirabeau puisqu'il a été champion du monde. «Membre de ce club pendant 24 ans, je suis parallèlement tombé amoureux des Pennes». Il a d'ailleurs décidé de s'installer ici, d'y créer son entreprise et de lancer le site Internet www.jaimelespennes.com. «Je souhaite réaliser un annuaire le plus complet possible des professionnels et des commerçants de notre commune». Si l'inscription est gratuite, des options sont possibles «à un tarif très bas», précise Pablo Gutierrez, confiant sur l'avenir de ce site de proximité : «Je compte déjà près de cent inscrits».

MC2 Agency,
tél. 06 12 96 44 55



ÉCOLES

Inscriptions : mode d'emploi

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour bien faire, les inscriptions pour la rentrée scolaire 2013-2014 ont commencé. Date limite : le 12 avril.

Votre enfant entre-t-il en petite section de maternelle ou en cours préparatoire ? Venez-vous d'emménager aux Pennes-Mirabeau ? Si vous répondez «oui» à une de ces deux questions, pensez à effectuer la pré-inscription scolaire dont la date butoir est fixée au 12 avril. Pour cela, il vous suffit de retirer un dossier à l'Espace familles (Hôtel de ville) ou de le télécharger sur le site internet de la ville (www.pennes-mirabeau.org rubrique «actu»). Il vous faudra ensuite le rapporter à ce même service, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, du livret de famille et de l'avis

d'imposition 2011. Pré-inscription ne voulant pas dire inscription, vous recevrez, à compter de la mi-mai, votre dossier validé afin d'effectuer l'admission définitive auprès de l'établissement où votre enfant aura été affecté. À ce sujet, il faut savoir que la Ville applique comme critères de priorité la fratrie et la continuité scolaire. Lors de cette inscription, vous pourrez effectuer en même temps celle au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire. Pour les autres familles, les inscriptions périscolaires auront lieu du 3 juin au 5 juillet.

Vacances, je n'oublie pas tout !

La rentrée scolaire est donc à préparer, mais avant il y aura les grandes vacances avec d'autres soucis d'organisation pour les parents... Heureusement, les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) – les centres aérés comme nous les appelons quand nous étions enfants – sont là pour occuper joyeusement les jeunes Pennois. Mais là encore, il faut penser aux inscriptions. Pour les vacances d'été 2013, elles doivent avoir lieu avant le 7 juin ; même date limite pour les éventuelles modifications de dates. Petit rappel : les enfants sont inscrits en ALSH au minimum pour deux semaines.



Espace familles PRATIQUE
Hôtel de ville,
223, avenue François Mitterrand,
tél. 09 69 36 24 12
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

JEUNESSE

Local ADDAP 13 : le grand Aicard !

L'antenne des Pennes-Mirabeau de l'ADDAP 13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention) vient d'ouvrir un local rue Jean Aicard à la place de celui très vétuste de la place Aureille.

«C'est le jour et la nuit». Audrey Michel, éducatrice ADDAP 13 sur le secteur La Gavotte/Les Cadeneaux, ne croit pas si bien dire. Entre l'ancien local exigü de la place Félix Aureille où il n'y avait pas de fenêtre et le nouveau situé 13 rue Jean Aicard, il est effectivement difficile de comparer. Et tant mieux car les éducateurs de cette association dédiée à la prévention pour les jeunes vont ainsi pouvoir travailler dans de meilleures conditions et accueillir le public comme il se doit. Ce nouveau bureau se situe en lieu et place de l'Espace familles qui a rejoint l'Hôtel de ville. Très attachée à la prévention de la délinquance et

donc aux actions menées par l'ADDAP 13, la Ville des Pennes-Mirabeau n'a pas hésité longtemps pour proposer ces locaux à l'association. Et ceci, par la voix de Christian Via, éducateur sur le secteur de La Renardière, parle de «chance pour les éducateurs et les jeunes». Les premiers peuvent en effet désormais organiser des réunions internes, des rencontres avec leurs partenaires, bénéficier d'une connexion internet... Quant aux jeunes et leurs familles, ils peuvent être reçus sur rendez-vous «en toute confidentialité puisque nous avons différentes salles pour les accueillir», ajoutent Audrey Michel et Christian Via.

RENSEIGNEMENTS

Audrey Michel,
tél. 06 13 87 49 50
Christian Via,
tél. 06 64 65 96 63

Le coup de pouce

Écouter, accompagner, aider. Si l'action de l'ADDAP 13 devait se résumer à trois verbes, il s'agirait de ceux-ci. Car cette association est à la disposition des jeunes en cas de difficultés familiales, à l'école, au travail, de problèmes de santé, ou encore s'ils se sentent isolés, ont un projet à réaliser... Les éducateurs sont donc là pour les aider à réfléchir sur l'origine de leurs problèmes, repérer leurs atouts, mais aussi les aider dans leurs relations avec les structures et les personnes avec lesquelles ils sont en conflit. L'objectif final : que les jeunes demeurent maîtres de leurs décisions et de leurs actes.



BIBLIOTHÈQUES

Prenez rendez-vous avec le numérique

Les bibliothèques des Pennes-Mirabeau proposent des services interactifs et numériques via le nouveau portail internet. Afin de l'utiliser au mieux, les agents vous reçoivent sur rendez-vous pour une initiation gratuite.

Depuis le début de l'année, la médiathèque a changé d'adresse, rejoignant les locaux du service Communication de l'ancienne mairie, situés montée 89 au niveau des arcades du Château de Vento. Mais, ce n'est pas le seul changement puisque la médiathèque et la bibliothèque de La Gavotte ont ouvert un portail internet : mediatheque.pennes-mirabeau.org. Très simple d'utilisation, il contient de multiples informations et services (coups de cœur des bibliothécaires, des lecteurs, dates des clubs de lecture, infos pratiques...), mais aussi un onglet spécifique intitulé «Bib'numérique». Et là, il suffit de cliquer afin de passer dans une autre

dimension, celle du livre numérique via un prestataire auquel s'est abonnée la Ville des Pennes-Mirabeau : *Bibliovox de Cyberlibris*, la plateforme des livres numériques des bibliothèques municipales et départementales. Ici, les lecteurs bénéficient, gratuitement, d'environ 2000 titres (romans et documentaires) qu'ils peuvent lire sur leur écran d'ordinateur avec la qualité graphique d'une liseuse numérique. Et pour se servir au mieux de ce portail, une initiation dédiée à son utilisation est proposée aux Pennois ; elle est animée par Cédric Aureille, agent des bibliothèques. Elle se déroule à la médiathèque, tous les mercredis de 14h à 18h. Il suffit de prendre rendez-vous.

PRATIQUE

Médiathèque
adresse : montée 89
tél. 04 42 02 03 33
04 42 79 85 51
Horaires : mercredi 10h-18h,
jeudi 14h-18h, vendredi 14h-18h,
samedi 10h-13h

Bibliothèque Maurice Ripert
adresse : Centre Victor Hugo,
chemin de Val Sec
tél. 04 91 51 22 59
bibliotheque@vlpm.com
Horaires : lundi 14h-17h, mardi
14h-18h, mercredi 10h-18h

PRATIQUE

Mairie annexe La Gavotte
Changement d'horaire
Depuis le 1^{er} mars, votre mairie annexe de La Gavotte est ouverte de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



TERRAIN JEAN GOUNEAUD

Les joueurs du Tambourin club des Pennes-Mirabeau peuvent être satisfaits avec la mise en place de nouveaux candélabres, qui permettent une meilleure pratique de ce sport... à toute heure!



DANS MA VILLE...

ROND-POINT

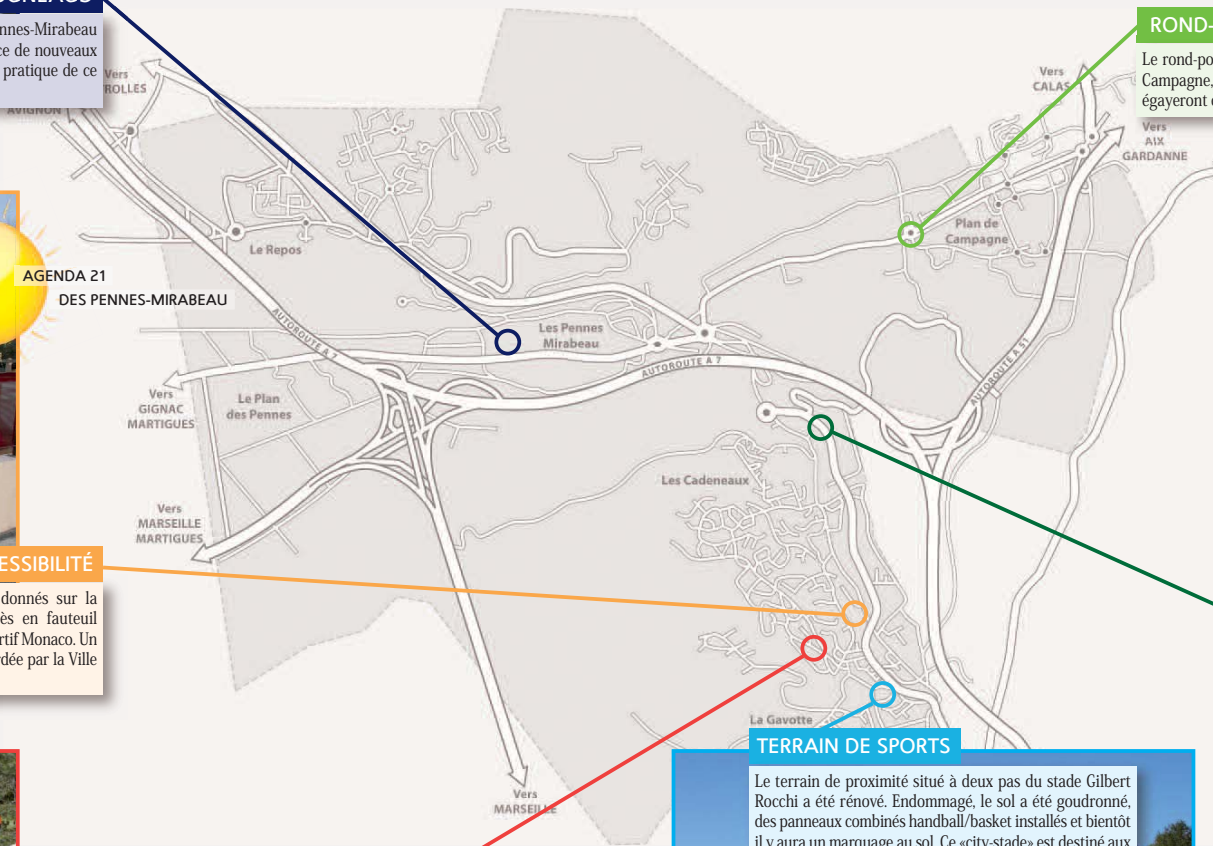
Le rond-point du 24 avril 1915, situé sur la RD 6 entre les Pennes et Plan-de-Campagne, a été réaménagé avec notamment la plantation de diverses fleurs qui égayeront cette route au trafic particulièrement dense.



AGENDA 21 DES PENNES-MIRABEAU

ACCESSIBILITÉ

Les derniers coups de pinceau ont été donnés sur la rambarde de la rampe permettant l'accès en fauteuil roulant à la salle d'escrime du complexe sportif Monaco. Un exemple parmi d'autres de l'attention accordée par la Ville aux personnes à mobilité réduite.



HÔTEL DE VILLE

Comme nous vous l'annoncions le mois dernier, les travaux de création du parc paysager de la nouvelle mairie ont débuté. Et ils vont bon train! Les allées de promenade commencent à prendre forme, des arbres ont été plantés autour du bassin de rétention, etc. Tout devrait être terminé d'ici un mois environ.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un nouveau passage protégé a été créé aux Amandiers, avenue des Rosiers précisément, afin de renforcer la sécurité des piétons, en particulier de ceux qui utilisent le bus dont l'un des arrêts se situe à ce niveau.



TERRAIN DE SPORTS

Le terrain de proximité situé à deux pas du stade Gilbert Rocchi a été rénové. Endommagé, le sol a été goudronné, des panneaux combinés handball/basket installés et bientôt il y aura un marquage au sol. Ce «city-stade» est destiné aux scolaires, mais aussi à tous les Pennois, en accès libre.





comment apprendre et rêver?



comment nourrir son corps et son esprit?



comment s'activer et se reposer?



RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le casse-tête

La réforme des rythmes scolaires est le sujet qui agite, depuis des semaines, la classe politique et médiatique et plus directement les parents d'enfants en école maternelle et/ou primaire ainsi que les enseignants. Car si la majorité des Français est d'accord pour dire qu'il faut refonder l'école républicaine afin d'améliorer les apprentissages des enfants, une minorité est convaincue que la priorité des priorités est le changement des rythmes scolaires. Une réforme dont l'application au quotidien aurait des conséquences plus que complexes en termes budgétaires et organisationnels pour les municipalités, les familles et les professeurs des écoles. Cependant, malgré les oppositions, le décret a été publié au journal officiel le 26 janvier et les parents sont plus que jamais dans l'inquiétude et le flou. Heureusement, aux Pennes-Mirabeau, tout est clair : après une rencontre avec l'inspecteur de l'Académie, une concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, la décision a été prise en conseil municipal de repousser la mise en place de cette réforme dans les écoles pennoises à la rentrée de septembre 2014. Histoire de tenter de résoudre un sacré casse-tête.



La concertation avec les enseignants (1.) et les représentants des parents d'élèves (2.) a commencé. Elle ne s'arrêtera pas.

1.



2.



comment
découvrir
et
s'exprimer?



DOSSIER



comment
grandir
et
partager?



comment
s'épanouir
et
s'amuser?

«**L**aissons les autres communes essayer les plâtres!». À l'instar de nombre de ses confrères et consœurs, cette professeure d'école aux Pennes-Mirabeau exprime, sur le ton de la boutade, la crainte qui habite les enseignants face à la volonté farouche du gouvernement de réformer les rythmes scolaires. Une inquiétude qui dépasse les clivages politiques et trouble les parents. Mais, au moins, les Pennois savent à quoi s'attendre : même si le décret est paru, même si le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, indique que «la réforme des rythmes à l'école primaire est une phase importante de la refondation de l'école de la République», ici le maire et l'équipe municipale ont jugé qu'il était urgent d'attendre et ont voté, lors du conseil municipal du 28 février, le report de cette réforme à la rentrée 2014/2015. «Pour nous, il s'agit d'une décision de bon sens confortée par tout ce qu'ont pu nous dire les enseignants et les représentants des parents d'élèves», indique Fabrice Véga, conseiller municipal délégué à l'Enseignement.

Pour l'intérêt des enfants?

Effectivement, personne ne dira le contraire, l'école de la République a besoin d'une refondation. Comme le rappelle souvent Vincent Peillon, «les résultats des élèves français ne sont pas satisfaisants. En lecture leur niveau est inférieur au niveau moyen des

Européens. La part des élèves en difficulté augmente. Et nos élèves sont, plus souvent qu'ailleurs, anxieux et fatigués à l'école». On peut ajouter une statistique : 120 000 élèves sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. Un constat qui ne peut être remis en cause, mais pour Michel Amiel, maire des Pennes-Mirabeau, «le grand soir d'une véritable réforme de l'Éducation nationale n'est pas encore arrivé et se fixe uniquement sur les rythmes scolaires est trop réducteur». Mais, c'est bien connu : les ministres de l'Éducation nationale arrivent toujours avec des envies de réforme, ils en repartent avec des envies de répos. Car souvent ce qu'ils appellent «réforme» consiste peu ou prou à défaire ce qui se faisait ou à refaire ce qui a été défait. Au centre de ce débat qui s'enlise, chacun parle et défend «l'intérêt de l'enfant». Mais, que disent les chiffres tout d'abord? Notre pays connaît en effet une concentration du temps scolaire sur un petit nombre de jours : 144 jours de classe contre 187 en moyenne dans les autres pays de l'OCDE pour un total de 864 heures contre 800 en moyenne. Que propose la réforme? Une semaine de 24 heures d'enseignement réparties sur quatre jours et demi. Pour le ministre, ce changement «doit permettre de mieux répartir les heures de cours sur la semaine et de programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Elle vise à assurer un meilleur équilibre du temps scolaire et périscolaire». Que disent les chronobiologistes? Encore autre chose! Pour Yvan Touitou, qui travaille sur les rythmes

scolaires depuis trente ans, «l'idéal, pour respecter l'horloge interne des enfants, serait pour eux de travailler tous les matins, six jours sur sept. Ce qui est important, c'est moins le nombre d'heures que leur distribution dans la journée». Claire Leconte, chronobiologiste et professeure de psychologie, est sur la même longueur d'onde: «Travailler sur quatre jours impose une massification des apprentissages, alors que l'on sait qu'il faut les distribuer dans le temps. Reste que ce qui est proposé n'est pas du tout à même de répondre aux évolutions attendues. C'est toute l'organisation des temps de vie de l'enfant, et pas seulement le temps scolaire, dont il faut s'emparer». C'est donc un appel à un véritable changement de société et de son organisation auquel appellent ces spécialistes du temps ; une bien belle théorie car dans la pratique, la seule demi-journée supplémentaire annoncée inquiète plus qu'elle ne convainc la majorité des Français qui, eux aussi, pensent aux enfants.

Une inquiétude partagée

Même si la mise en place de la réforme a donc été repoussée aux Pennes-Mirabeau, on sait à quoi pourrait ressembler la nouvelle organisation du temps scolaire dans notre commune en septembre 2014 : enseignement le matin de 8h30 à 11h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis et mercredis ou samedis ; enseignement l'après-midi de 13h30 à 16h les

lundis et vendredis, de 14h à 16h les mardis et jeudis (avec soutien scolaire de 13h30 à 14h)... Et pour le reste, beaucoup, vraiment beaucoup, de temps périscolaire. Donc des journées moins chargées en termes d'enseignement, mais une présence accrue à l'école. Et c'est là que le bât blesse. De tous les côtés.

Les parents d'élèves en premier car ils sont inquiets face une pause méridienne jugée trop longue. Nombre d'entre eux se demandent aussi ce que les enfants vont faire concrètement en dehors de l'enseignement pur. «Entre le matin et le soir, certains enfants auront plus de temps de garderie que d'école!», s'insurge une jeune maman pennoise. Et puis, il y a surtout la grande question du mercredi. Avec une fin des cours à 11h30, comment faire quand on travaille pour être à temps à la sortie de l'école? La cantine? Ça fait des dépenses supplémentaires. Et après la cantine? Il y a les centres aérés, mais il faudra revoir leur organisation sachant que leurs capacités d'accueil ne sont pas extensibles. L'école, le mercredi matin, c'est aussi la fin d'activités sportives et/ou culturelles auprès d'associations... Pour autant, les Français ont du mal à faire leur choix entre le mercredi et le samedi matin. Car il ne faut pas oublier également les nombreux cas d'enfants de couples divorcés dont le mode de garde le plus fréquent est «le droit de visite et d'hébergement», à savoir un week-end sur deux qui commence le vendredi soir. Ce serait alors une demi-journée de moins à passer avec ses enfants. C'est pourquoi d'aucuns proposent de raccourcir la durée des vacances pour que

le temps scolaire se déploie sur plus de jours durant l'année, sans avoir besoin du mercredi ou samedi matin. D'autant qu'en termes d'organisation, la fédération des Parents d'élèves de l'école publique (PEEP) fait observer que 80% de ses adhérents déclarent ne passer durant l'été que quinze jours de vacances en commun avec leurs enfants. Le reste du temps devenant un puzzle organisationnel entre colonies de vacances, centres de loisirs, baby-sitting, appel à l'aide des grands-parents, de la télé ou de la console! Mais, ce sujet est brûlant pour des professionnels du tourisme déjà inquiets pour leur secteur en raison de la remise en cause des week-ends en famille. Vincent Peillon avait d'ailleurs révélé avoir été contacté par l'association des propriétaires de résidences secondaires... Un vrai casse-tête, décidément.

Une question économique

Pas de doute, cette réforme a aussi son coût en termes de budget. Celui des enseignants, d'abord. Le SNUIPP (Syndicat national unitaire des instituteurs professeurs des écoles) exige d'ailleurs, un effort salarial, mettant en avant une masse de travail plus importante. En effet, les enseignants seront davantage présents à l'école, pour animer la demi-journée supplémentaire et les 36 heures annuelles d'«activités pédagogiques complémentaires», destinées à apporter une aide aux élèves en

difficulté, mais aussi à accompagner le travail personnel des élèves ou à organiser une activité prévue par le projet d'école. D'éventuels frais de garde de leurs propres enfants pourraient ainsi s'ajouter.

Enfin, les communes sont également inquiètes, car elles redoutent de devoir assumer un coût supplémentaire engendré par cette réforme. Une partie du temps de cours en moins leur sera confiée et elles devront proposer des activités culturelles, sportives ou artistiques, donc rémunérer de nouveaux intervenants. L'ajout d'une demi-journée de classe le mercredi ou le samedi matin signifiant des frais de transport et aussi de restauration scolaires supplémentaires. L'Association des maires des grandes villes de France a ainsi chiffré le prix de la réforme à 600 millions d'euros. Qui va payer?

Certes, les villes qui l'appliqueront dès 2013 se verront attribuer une aide financière de l'État de 50 euros par élève (ou 90 dans les zones en difficulté). Insuffisant et surtout pas pérenne. De plus, les communes, comme la nôtre, qui ont demandé une dérogation pour retarder la mise en œuvre du décret à la rentrée 2014 ne pourront pas prétendre à cette aide. «Il n'était pas question de se laisser tenter, ni de se précipiter. Il faut travailler sur le long terme et se donner le temps pour échanger avec les acteurs concernés, des parents aux enseignants en passant par les associations pennoises. Une année ne sera pas de trop, quand on sait que notre objectif premier restera toujours l'intérêt de l'enfant», conclut Michel Amiel.



STÉPHANE BLASINI

L'homme de l'êtré

« Je suis un homme et rien de ce qui est humain, je crois, ne m'est étranger ». Les mots du poète latin Tércence pourraient être la devise de Stéphane Blasini, lui que de nombreux Pennois connaissent car il habite la commune depuis près de trente ans et, par ailleurs, est écrivain

public bnévole à la mairie annexe de La Gavotte. Depuis cinq ans, deux mercredis par mois, ce professeur de lettres à la retraite mais pour qui le mot « inactivité » est inconnu, accueille le public. « Je ne fais rien d'extraordinaire. Je viens en aide auprès de personnes mises en difficulté par l'écriture, que ce soit pour des courriers administratifs à déchiffrer, des lettres diverses à rédiger, des dossiers d'endettement à appréhender, des manuscrits à corriger », explique-t-il avec une modestie à la hauteur de sa passion pour l'écrit et de son engagement envers les autres.

Cette véritable ferveur pour les lettres, Stéphane Blasini la vit au quotidien. Il ne passe pas une journée sans prendre la plume ou plutôt le clavier d'ordinateur désormais. « J'ai un rapport fonctionnel à l'écriture. Alors, je raconte ma vie, surtout mes rencontres avec des gens importants, qu'ils soient célèbres ou pas. J'ai besoin d'écrire ! ». Mais pas forcément d'être publié. « Quand je vois ce qu'écrivent les autres, je considère que je n'ai pas le talent d'un écrivain ». Les autres, ce sont Sophocle, Racine, Camus... « Phédre ou L'Étranger sont des chefs-d'œuvre que je relis très régulièrement, mais je ne suis pas exclusif dans mes choix ». Il lit d'ailleurs actuellement le troisième tome de *1Q84* du romancier japonais Haruki Murakami.

Cette passion pour l'écriture et la lecture, Stéphane Blasini pense la devoir à un grand-père quelque peu particulier. Celui-ci était félibre, amoureux des livres et de l'opéra. « Avec lui, j'ai beaucoup appris. Alors que j'avais à peine 5 ans, il m'emmenait au théâtre voir Gérard Philip. Je m'en souviens encore ». Mais ce grand-père chez qui il y avait tant de livres n'est pas le seul à l'avoir marqué. Stéphane Blasini évoque aussi cette institutrice passionnée ou ce professeur de français-latin-grec qui accueillait ses élèves en

déclamant du Homère ! « Ils m'ont donné envie de devenir enseignant ». Une envie qui deviendra réalité. Il sera donc professeur de lettres successivement à Nice, Bastia et Vitrolles ; il restera vingt-trois ans au Lycée Pierre Mendès-France où il animera, en outre, un atelier d'écriture, consacré notamment à la poésie.

Outre ses lectures d'auteurs tels Camus ou Hugo, le choix de devenir enseignant aura été déterminant dans ses multiples engagements. Alors qu'il est étudiant, il croise René Char lors de manifestations contre l'installation de missiles à tête nucléaire sur le plateau d'Albion. À la même période, il est également outré par l'apartheid et l'emprisonnement de Nelson Mandela. « En ne disant rien face à ce qui nous révolte, on devient complice. On ne peut passer sa vie sans prendre position ! », ajoute-t-il d'une voix toujours douce mais ferme. C'est pourquoi, il s'engagera syndicalement pendant ses études, politiquement ensuite jusqu'à l'élection de François Mitterrand estimant alors que « son travail de militant était terminé ».

Mais, le 10 mai 1981 ne marque pas la fin de son engagement pour autant. Il se tourne vers l'humanitaire et choisit Amnesty International. « Nous sommes utiles car nous sommes indépendants de tout pouvoir. Nous pouvons dénoncer en même temps la Birmanie, la Russie et la prison américaine de Guantanamo ». Membre du groupe d'Aix-en-Provence, il intervient cette année dans trois dossiers : la Russie, le Festival international du film des droits de l'homme et l'éducation aux droits humains avec des interventions dans des établissements scolaires. Ce qui n'est pas pour lui déplaire.

Face à l'immensité des missions, Stéphane Blasini n'a jamais eu envie de jeter l'éponge, rappelant au passage que 40% des dossiers traités par Amnesty International ont une issue heureuse. « Je ne suis pas dans l'angélisme mais dans le réalisme et malgré les déceptions que j'ai pu connaître, j'aurai toujours envie d'être utile aux autres ». Avant de rappeler une dernière phrase de Camus dans *La Peste*, tel un credo : « Il y a dans les hommes plus de choses à admirer qu'à mépriser ».

À VOTRE SERVICE

Stéphane Blasini reçoit les Pennois en tant qu'écrivain public deux mercredis par mois, de 14h à 16h, à la mairie annexe de La Gavotte.

Ses prochaines permanences auront lieu les 13 et 27 mars.

Ce service est gratuit.

Renseignements : 04 91 09 44 11



SEMAINE HANDICAPS 2013

Du neuf pour les «dys»

Compte tenu de l'énorme succès en 2012 de la conférence sur les troubles «dys», une nouvelle rencontre sur ce thème est organisée le 5 avril au Théâtre Henri Martinet dans le cadre de la troisième Semaine de sensibilisation aux handicaps.

«Dys». Derrière ces trois lettres sont regroupés différents troubles cognitifs : dyslexie, dysphasie, dyscalculie, dyspraxie, dysorthographe... Des troubles qui ne peuvent être expliqués ni par une déficience intellectuelle globale, ni par un problème psychopathologique. Difficiles à définir, ils sont également compliqués à repérer au premier abord, se confondant souvent avec les complexités de l'apprentissage. Ce que confirme Luce Nocera, présidente de l'association Dyspraxie France Dys 13 (DFD 13) : «La dyslexie, la dyspraxie, la dysphasie et les troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité sont mal compris et peu reconnus, parce qu'invisibles». Et pourtant les enfants concernés sont nombreux : on s'accorde à dire que 3% des enfants scolarisés sont touchés par la dyspraxie et plus de 5% par la dyslexie, soit en moyenne un élève par classe de vingt-cinq, tous milieux sociaux confondus. Avec pour nombre de familles de la frustration, du découragement, voire une véritable souffrance psychologique. Des sujets abordés lors de la conférence «Café Dys» d'avril 2012, à laquelle plus de 120 personnes avaient participé.

Posez vos questions

Face à cette forte demande, une nouvelle rencontre est prévue le 5 avril à 18h au Théâtre Henri Martinet⁽¹⁾, toujours dans le cadre de la Semaine handicaps. Et pour mieux répondre aux interrogations des parents, une nouvelle organisation a été mise en place : les familles pourront poser leurs questions par e-mail, en amont de la manifestation⁽²⁾. Les réponses seront données lors de la soirée du 5 avril qui se déroulera sous forme d'une table ronde à laquelle participeront les trois associations déjà présentes l'an dernier : Dyspraxie France Dys (Luce Nocera), Association Avenir Dysphasie (Cathy Piasco) et HyperSupers (Annie Jullien). Catherine Panitskas, enseignante spécialisée, est également conviée à ce rendez-vous, ainsi que des professionnels de la santé pour pouvoir débattre de ces questions.

(1) Réservation obligatoire : 04 42 09 37 80
(2) Adresses mails pour vos questions :
alain.flegep@alreadis.fr,
massondurand@orange.fr,
parispatria@yahoo.fr

EXPOSITION Sens et essences

L'Arbre aux Essences est une exposition conçue par l'association Artesens, avec des personnes déficientes visuelles. Elle offre une découverte multi-sensorielle autour de douze essences choisies parmi conifères, feuillus, arbres nourriciers. De la sorte, petits ou grands, voyants ou non voyants, s'amuse à découvrir autrement ces saveurs olfactives qui nous entourent, à plonger nos mains dans des matières inhabituelles qui nous encerclent. Une façon intelligente, partagée, de retrouver les merveilles de ces arbres qui nous environnent et susciter respect et attention.

6 et 7 avril 10h-17h,
10 avril 10h-12h et 13h-17h
La Capelane
Gratuit
Renseignements : 04 42 09 37 80

ET AUSSI

Avec cette troisième édition de la Semaine de sensibilisation aux handicaps, la Ville des Pennes-Mirabeau confirme son implication sur cette question. À ce sujet, outre les deux rendez-vous ouverts au public, d'autres initiatives sont prévues dès le 2 avril : journée de sensibilisation à l'école primaire des Cadeneaux (association pennoise NRH, Nouveau regard sur le handicap), journée sportive avec une centaine de jeunes handicapés et des collégiens pennois (IME départementaux, Hôpital E. Toulouse, collège J. Monod, associations Algernon, Artesens, Station DJ) et réunion Commission CPA mission handicaps à l'Hôtel de ville. Enfin, en marge de la Semaine handicaps, il est prévu deux interventions dans les centres aérés : le 10 avril, des agents des bibliothèques viendront présenter des livres de la maison d'édition *Les Doigts Qui Rêvent* qui publie des albums tactiles pour les enfants déficients visuels. La semaine suivante, ce sera l'association Le CIL qui interviendra sur la langue des signes auprès des 7/8 ans.

PRÉVENTION

Arbres, haies... Dépassement dangereux

Au printemps, la nature reprend ses droits, mais elle n'a pas tous les droits pour autant. En particulier quand elle empiète sur la voie publique ou... chez votre voisin.

Le soleil est de retour. Arbres, haies, massifs et autres végétaux vont reprendre des couleurs et... de la place. Pour le plus grand plaisir de nos yeux, mais peut-être pas pour nos voisins, ni pour la voie publique lorsque branches et racines avancent trop à l'aplomb de celle-ci. C'est pourquoi le Code Civil (articles 670 à 673) régit cette question récurrente - et souvent polémique - de mitoyenneté et plantations. Il précise notamment qu'il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes qu'à la distance de deux mètres de la propriété voisine pour les

plantations d'une hauteur de plus de deux mètres et à au moins cinquante centimètres pour les végétaux de moins de deux mètres. Par ailleurs, votre voisin peut exiger que vous coupez les branches qui dépassent chez lui, même si les éventuels fruits qui tombent dans son jardin lui appartiennent! Pour ce qui est de la végétation empiétant anarchiquement sur le domaine public (voies et trottoirs), il est évident que les riverains concernés doivent agir, car cela peut être source de danger pour les utilisateurs (piétons et véhicules) et de nuisances : feuilles et/ou ramilles

qui encombrant les caniveaux et avaloirs, masquage de la signalisation routière, risque de chute de branches... Évidemment, les contentieux éventuels peuvent se régler devant les tribunaux. «Mais ne l'oubliez pas, rien ne remplace le dialogue», rappelle-t-on du côté du service Environnement.

RENSEIGNEMENTS

Service Environnement
tél. 04 42 10 61 91

INITIATIVE

Le verre solidaire

Depuis plus de dix ans, la CPA a pris la bonne habitude de verser à la Ligue contre le cancer 3,05 euros par tonne de verre collectée. Ainsi, plus nous trions, plus nous soutenons la lutte contre le cancer.

En matière de développement durable, on peut dire que le verre est magique, car il se recycle à l'infini. En effet, la collecte de verre broyée en «calcin» permet la fabrication de nouvelles bouteilles de couleur. S'il est «surtrié» (tri par couleur dans un centre spécialisé), il peut même donner des bouteilles incolores. En Pays d'Aix, le verre est doublement magique car depuis 2002 la CPA associe tri sélectif et action caritative, en versant 3,05 euros à la Ligue contre le cancer pour chaque tonne de verre collectée et recyclée. De la sorte, sur l'année 2012, grâce au geste de chacun, la contribution communautaire s'est élevée à 20927 euros. Et en 10 ans ce sont plus de 175 000 euros qui ont été apportés à la Ligue

contre le cancer, destinés à la recherche, la prévention et au dépistage, ainsi qu'à l'aide aux malades. Mais, on peut faire encore mieux : ça ne dépend que de nous ! Effectivement, même si l'an passé, près de 7 000 tonnes de verre ont été collectées puis valorisées en 14 millions de nouvelles bouteilles, avec au passage une économie de 4 500 tonnes de sable, les performances du tri demeurent en dessous de la moyenne nationale. Le résultat attendu pour la Communauté du Pays d'Aix est une augmentation de 3 kg/habitant/an, soit une hausse, à terme, de 1 000 tonnes par an... Et donc 3 050 euros de plus pour la Ligue contre le cancer. On sait ce qu'il nous reste à faire.





Camille Pau, la passion équitration

Licenciée au Poney-Club municipal, Camille Pau accumule les performances. Elle est actuellement 1^{ère} au niveau régional et classée dans les dix meilleurs cavaliers français, catégorie juniors.

Comment pouvait-il en être autrement ? Avec une mère monitrice et directrice du Poney-Club municipal, Camille Pau est tombée toute petite dans la pottion et la passion du cheval. «*Dès mon plus jeune âge, j'adorais m'occuper des chevaux, brosser les poneys en compagnie de ma maman et à six ans, j'ai commencé à prendre des cours,*» raconte la jeune fille devenue, dix ans plus tard, numéro 1 dans la région et classée dans le top 10 des meilleurs cavaliers français sur quelque 12000 juniors catégorie CSO (concours saut d'obstacles).

Camille aurait pu choisir le dressage, mais non, elle avait «*envie de connaître les sensations fortes du saut*». Un désir qu'elle assouvit avec deux poneys, Limonade de Licon et Nid d'Or du

Château qu'elle monte, respectivement, depuis quatre et un an. Enfin, quand on parle de poneys, rien à voir avec des Shetlands ! Limonade de Licon, par exemple, mesure 1,46m au garrot contre 1,51m pour un cheval. Quant à l'obstacle, il ne doit pas dépasser 1,30m pour les juniors, hauteur que franchit allègrement et régulièrement Camille.

Un sport coûteux

D'excellents résultats qui ne doivent rien au hasard. Car au-delà du soutien de sa famille et de la Ville des Pennes-Mirabeau, Camille travaille énormément. Pas un jour sans monter un de ses poneys pendant au moins deux heures sans parler des deux à trois compétitions mensuelles. «*L'entraînement est*

parfois usant», souffle-t-elle dans un sourire, que cette jeune fille, à la tête bien faite, garde en permanence. Et pourtant, il y a aussi - et surtout - une vie de lycéenne en 1^{ère} STL (Sciences et techniques de laboratoire) à mener car la jeune Pennoise connaît bien l'importance des études. Tout comme elle sait les difficultés qui risquent de se présenter quand elle aura 18 ans. Ce n'est pas une question de capacité, mais un problème économique. Elle devra avoir un cheval de haut-niveau dont le prix d'achat sera forcément très élevé, voire prohibitif, si elle ne trouve pas de sponsors. Mais, Camille ne veut pas trop y penser pour l'instant. Elle préfère rester concentrée sur sa saison. «*Il y a encore tant de rêves à vivre*».

© Gérard Pau



Danse hip hop Sur le devant de la scène

La cinquième édition du Bboy Contest accueille, le 31 mars à l'Espace Tino Rossi, quelques-uns des plus grands crews (équipes) français. Notre commune démontre une nouvelle fois qu'elle est devenue une place forte de la danse hip hop.

Le Bboy Contest, soutenu par la Ville des Pennes-Mirabeau et organisé par l'association pennoise AC2N et par Break2mars, est une référence dans le monde de la danse hip hop. La cinquième édition qui s'annonce, dimanche 31 mars à l'Espace Tino Rossi, en sera une nouvelle démonstration car les plus grands danseurs français ont répondu présents pour le plus grand bonheur des spectateurs et des organisateurs. «*Nous sommes ravis de voir un public toujours plus nombreux, composé de personnes de toutes générations confondues car la danse hip hop de haut-niveau est devenu un véritable art qui touche tout le monde par sa technique, son originalité et son côté spectaculaire*», indique Kamel Ouaret, coordinateur AC2N.

Des battles étonnantes

Avec ce rendez-vous pennois, on peut effectivement parler de haut-niveau et même de très haut-niveau. La preuve, le crew Melting Force reviendra de Saint-Etienne pour défendre son titre obtenu en 2012. Car le Bboy Contest -le terme de «*bboy*» signifiant «*danseur*» dans le langage hip hop - se déroule

sous forme de battles où des danseurs professionnels s'affrontent par équipes de trois ; un face à face artistique, spectaculaire, respectueux. «*Il s'agit de batailles symboliques où la fraternité et l'énergie positive sont les fils conducteurs*», tient à souligner Kamel Ouaret. Des battles étonnantes et détonnantes à découvrir car même en étant néophyte, on est captivé par la gestuelle, la technicité et l'explosivité des artistes.

Un plateau de haut niveau

Ces batailles confraternelles seront arbitrées par un jury à la hauteur des danseurs puisqu'il sera composé entre autres de Niggaz des Pokemon crew et Fathi de Force Obscure. Leur mission ne sera pas simple car les équipes présentes, outre Melting Force, sont déjà bardés de titres : Wanted Posse (Paris), Phase T (Chelles), Legiteam Obstruxion (Le Mans), Kamikaz Crew (Algérie), Dream Team (Lyon) et Dream Team (Marseille). Un battle junior réunissant les meilleurs jeunes danseurs de France ainsi que de nombreuses chorégraphies des plus grandes troupes de danse de la région sont également au

programme.

Cet après-midi hip hop, réunissant quelque 80 danseurs, sera rythmé par DJ Huilid qui travaille depuis plusieurs mois sur le choix très important des musiques du battle pro ; il devrait proposer plus de 300 titres. Quant au speaker officiel, il s'agira de l'incontournable Nahim Sassi de Force Obscure, directeur artistique du Bboy Contest et professeur de breakdance aux Pennes. Bref, le plus grand événement de danse hip hop du sud de la France, c'est aux Pennes-Mirabeau !

PRATIQUE

Dimanche 31 mars | 14h

Espace Tino Rossi

Tarif : 5 €

Renseignements : 06 18 14 80 67





CONCERT

Mille chœurs pour un regard

555 concerts, 1 500 chorales, 300 000 euros récoltés. L'édition 2012 de «Mille chœurs pour un regard» aura été un succès. Cette opération solidaire est, en effet, devenue au fil des ans le premier événement choral dans notre pays. Il permet au plus grand nombre de chœurs, seuls ou rassemblés, de chanter bénévolement leur répertoire lyrique, sacré, populaire ou classique à l'occasion de concerts donnés au profit de l'association Retina France. Ces concerts, dont le répertoire est laissé au bon vouloir des chorales, permettent de financer des programmes et bourses de recherche et de mieux faire connaître au public les maladies de la vue.

Pour l'édition 2013, parrainée par la chanteuse Enzo Enzo, les organisateurs visent les 700 concerts, soit environ 2 000 chorales participantes. Ils auront lieu durant le mois de mars et l'un d'entre eux se déroulera aux Pennes-Mirabeau, avec à l'affiche trois chorales : Cantaren (Les Pennes-Mirabeau), Pélicante (Péligonne) et Tourbillons (Plan-de-Cuques). Une centaine de choristes sont attendus sur scène. Ils interpréteront des chansons françaises, des extraits de musiques de films et de comédies musicales.

Samedi 16 mars | 17h
Espace Tino Rossi

Tarifs : 6 € et gratuit
pour les moins de 12 ans



THÉÂTRE

Italie-Brésil 3 à 2

Certains esprits chagrins estiment qu'on ne peut aimer à la fois football et théâtre. Comme si les passions se devaient d'être, elles aussi, cloisonnées. Erreur. La preuve : Alexandra Tobelaim dit «ne pas aimer le foot», mais elle est pourtant heureuse d'avoir mis en scène le texte de Davide Enia qui évoque l'un des plus grands moments de football, à savoir le match Italie-Brésil de la Coupe du monde 1982 en Espagne. Elle trouve même de véritables parallèles entre ce sport et le théâtre : «L'entraînement, la répétition des efforts, tout cela est comparable». Tout comme le suspense qui est propre au sport et au spectacle vivant.

Car durant 1h30, le temps d'un match, le comédien Solal Bouloudnine tient en haleine le public et le fait plonger dans l'authenticité d'une famille palermitaine qui vit cette rencontre comme un drame mêlant rites, exaltations, dépressions, imprécations et dévotion.

Solal Bouloudnine est accompagné sur scène par le guitariste Jean-Marc Montera. Ensemble, avec trois accessoires qu'ils utilisent à peine, ils font passer le public par toutes les émotions. Comme le théâtre - et les grands matches de foot - sont capables de les susciter.

Vendredi 29 mars | 20h30
Théâtre Henri Martinet

Durée : 1h30
Tarifs : 10 € et 7 €
Réservations : 04 42 09 37 80



EXPO

Salon de peinture & de sculpture

«Chaque année, notre ambition est d'inviter des artistes de renom. C'est un travail de longue haleine, il faut établir des contacts. Il arrive qu'un invité auquel nous tenons ne soit parmi nous qu'au bout de deux ou trois ans».

Jacques Palmesani, responsable du Syndicat d'Initiative, a raison : édition après édition, le Salon de peinture et de sculpture a assis sa notoriété grâce à la participation de grands noms tels Briata, Campana, Cousinou, Amanda Lear, Poulet, Bouché, Stratos... et à un concours de peinture de qualité.

Cette 27^{ème} édition ne déroge pas à la règle : François Lasserre, invité d'honneur peinture est médaille d'or de l'Académie de Rome. Quant à l'invité d'honneur sculpture, il s'agit de Michel Mourier, grand prix de Rome et élève de Jean Cocteau. Enfin, le parrain du salon est Alain Cheval, médaille des Peintres de l'Armée.

À noter que cette année le concours de peinture auquel participent de nombreux candidats venus d'horizons divers est enrichi d'un concours de sculpture. Les œuvres des candidats seront soumises à un jury de professionnels qui désignera les lauréats lors du vernissage, le 6 avril à 18h30.

Du 7 au 13 avril 14h30 à 18h
Espace Tino Rossi

Gratuit
Réservations : 04 42 02 55 14

ET AUSSI...

THÉ DANSANT AVEC L'ORCHESTRE ARC-EN-CIEL

5 et 19 mars | 14h30

Espace Tino Rossi | Tarif : 6 €
Renseignements : 06 68 48 61 42

UN CÀCOU ET UNE CAGOLE... LA CROISIÈRE ÇA M'USE !

8 et 10 mars | 20h30 et 16h

La saga humoristique «un càcou et une cagole» continue avec ce nouvel épisode dans lequel Gérard et Jessica vont découvrir un nouveau monde, celui de la croisière. Pour le meilleur et pour le rire, évidemment !
Théâtre Henri Martinet | Tarifs : 10 € et 7 €
Réservations : 04 42 09 37 80

LES 20 ANS DE LA CLEF DES CHANTS

9 mars | 17h

Organisée par La Clef des Chants. Pour fêter son anniversaire, l'association pennoise propose à ses chanteurs, toutes générations confondues, d'interpréter des chansons des années yéyé et 2000.
Espace Tino Rossi | Tarifs : 10 € et 5 € (enfants moins de 12 ans)
Réservations : 04 42 02 55 14

L'ÉTOURDI OU LES CONTRETEMPS

16 mars | 19h30

Une histoire menée à un rythme tambour battant par trois comédiens musiciens et chanteurs qui permet de rendre Molière accessible au jeune public. Un spectacle pour les parents également.
Théâtre Henri Martinet | Tarif : 7 €
Réservations : 04 42 09 37 80

SOIRÉE I LOVE ITALIA

17 mars | 20h

Organisée par Label'Italia. Dîner spectacle à l'occasion de l'anniversaire de l'unification de l'Italie, en présence du chanteur Fred'Angelo.
Espace Tino Rossi | Tarif : 20 €, 17 € (adhérents Label'Italia)
Réservations : 04 91 09 91 94

SOIRÉE EUROPÉENNE

23 mars | 19h30

Organisée par La Porte des Étoiles. Dîner composé d'un méli-mélo de plats aux saveurs italiennes, espagnoles, portugaises... et agrémenté d'un spectacle de danses et chansons.
Espace Tino Rossi | Tarifs : 17 €, 10 € (enfants moins de 12 ans) et gratuit (enfants moins de 5 ans)
Réservations : 04 42 02 91 82

COMME UN ACCORD

24 mars | 16h

Organisée par Comme un Accord. La chorale pennoise reçoit l'orchestre L'Harmonie Aurélienne de Fréjus, soit 90 musiciens et chanteurs pour un répertoire moderne, principalement de la variété internationale. Une tombola est organisée au profit de l'association de soutien aux villageois jardiniers de Pel au Mali.

Espace Tino Rossi | Gratuit
Réservations : 04 91 65 60 39

HEURE DU CONTE

3 avril | 15h30
Histoires de rois, de princesses pas sages et de grenouilles
Spectacle de Fabrice Mondejar. Celui-ci découpe des silhouettes de papier pour accompagner les mots. Ce spectacle est suivi d'un atelier de création de cartes en papier découpé.
Salle du Conte Victor Hugo | Gratuit
Renseignements : 04 91 51 22 59

BALLADES ET SCÈNE OUVERTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE du 2 au 5 avril

2 au 4 avril, 18h, Théâtre Henri Martinet : Ballades mêlant les différents départements pédagogiques. 5 avril, 20h30, Jas Rod : Scène ouverte musiques actuelles.
Renseignements : 06 68 48 61 42

ZOR EL PACHA

12 avril | 20h30

Lionel Daméi, artiste à la voix sensible et puissante, accompagné de Guillaume Saurel, étonnant homme-orchestre, propose une forme insolite d'un duo électro-acoustique «voix et violoncelle-machines».
La Capelane | Tarifs : 10 € et 7 €
Réservations : 04 42 09 37 80

SYNDICAT D'INITIATIVE

Marseille Provence 2013

Le GR 2013, qui traverse trente-neuf communes dont la nôtre, sera officiellement inauguré le week-end du 22 au 24 mars. Le Topo Guide sera édité courant mars.

Festival de Pâques à Aix-en-Provence, du 26 mars au 7 avril, propose 20 concerts de musique classique sous la direction de Renaud Capuçon.

Billetterie

Espace Tino Rossi : Moscato one man chaud, 27 avril à 20h30 (tarif : 34 €)
Le Silo : Jean-Marie Bigard «N°9 Bigard» 20 mars à 20h30 : (tarif : 25 €), Les Chœurs de l'Armée rouge, 24 mars à 14h30 et 18h30 (tarif : 40 €), Pasino d'Aix : Lynda Lemay «Le cœur qui fait mille tours», 20 et 21 mars à 20h30 (tarif : 39 €), Patrick Fiori, 27 mars à 20h30 (tarif : 37 €), Le Dôme : Michèle Laroque et Pierre Palmade «Ils se re-aiment», 18 avril à 20h30 (tarif : 45 €).

Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo
Tél. 04 42 02 55 14 Fax 04 42 02 94 66
E-mail : s.lespenmesmirabeau@orange.fr
Horaires : lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h.

BRADERIE

Secours Catholique

Le 9 mars de 10h à 16h
Centre Victor Hugo
Chemin de Val Sec
Renseignements : 04 91 65 34 05

En concert au

Jas'Rod

en mars

Toutes les infos et tarifs sur www.jasrod.fr et du 04 91 51 87 46

Les 1 et 2 Tremplin Massilia Rock

Le 8 Pop Rock
Soirée Collectif avec *Donna Ashtray, Lou Kaen* et *Sandec*.

Le 9 Blues Rock
Route 70
Route 70 résulte de la rencontre de trois musiciens expérimentés de la scène marseillaise : Pierre Bedouk (batter de Quartiers Nord, Mr Brun...), Alain Chiarazzo (guitariste et compositeur de Quartiers Nord, leader d'Éclat) et Jean Gomez (chanteur et leader de Godfathers). Comme son nom l'indique, ce trio propose un répertoire composé de titres phares des seventies : Jimi Hendrix, Eric Clapton, The Rolling Stones, Ten Years After...



Alain Chiarazzo de Route 70

Les 14, 15, 29 et 30 Tremplin Emergenza

Le 22 Soirée Années 80
Nouveau rendez-vous pour danser et s'amuser aux rythmes des eighties.

Le 23 Reggae
Soirée Collectif avec *Groovators* et *Tupaga Vibration*.

LES PENNES-MIRABEAU UNIS POUR L'AVENIR

Métropole : comment se faire entendre ?
 Depuis quelques mois, nous avons consacré nombre de prises de parole dans Le Pennois au sujet de la métropole marseillaise que le gouvernement entend installer dès 2015. Nous savons que ce sujet semble éloigné des préoccupations quotidiennes des Pennois et des autres habitants des Bouches-du-Rhône. Pourtant, nous savons également que si cette métropole voit le jour, il y aura des répercussions dans votre vie quotidienne. Depuis des mois, nous les 106 maires du département des Bouches-du-Rhône, sommes accusés par la plupart des grands médias et des intellectuels de nous opposer à cette métropole pour conserver nos pouvoirs. Nous comprenons bien que cet argument puisse

faire écho auprès du plus grand nombre. Pourtant, nous sommes confrontés, tous les jours, à une population qui souffre et à laquelle nous devons apporter des réponses de proximité. On nous dit que les villes pourront conserver la plupart de leurs compétences même avec une métropole. Nous pensons qu'on nous prend tout simplement pour des imbéciles. Oh, certes, les choses se feront discrètement, plutôt que de nous dire : «*Vous ne vous occupez plus de rien!*» La première chose que créera la métropole c'est un impôt. À l'image de celui qui existe déjà pour la Communauté Urbaine de Marseille. Cet impôt, au début, sera peu important mais petit à petit, nous savons comment cela se passe, il augmentera. Les communes ne pourront plus augmenter les leurs pour ne pas

asphyxier la population. Elles ne seront donc plus maîtresses de leurs ressources. Et cet argent, il ira où ? nous pouvons vous le certifier, certainement pas aux Pennes-Mirabeau. Dans le meilleur des cas, nous aurons, peut-être, 1 ou 2 représentants dans cette assemblée métropolitaine qui comprendra sans doute 200 membres. Comment faire entendre notre voix ? Quand le Plan Local d'Urbanisme métropolitain décidera de la construction aux Pennes-Mirabeau, comment ferons-nous pour être entendus ? Nous ne nous accrochons pas à nos pouvoirs, nous essayons de faire comprendre à ce gouvernement que les habitants de nos villes veulent être maîtres de leur destin. C'est cette liberté qu'on veut leur enlever. C'est la démocratie locale qu'on veut détruire.

GROUPE PENNES-AVENIR

Plan de Campagne semble se diriger vers une année charnière. En effet après le vote pieux de 2009 où une batterie de mesures de sécurité avait été discutée et votée en Conseil Municipal sans être suivie d'effets, une nouvelle délibération municipale approuvée à l'unanimité fin janvier a décidé de travaux de grande ampleur qui devraient démarrer dans quelques mois. Ces aménagements conséquents auront pour but de permettre une circulation sur site propre de véhicules de secours qui pourraient ainsi prêter assistance à d'éventuelles victimes dans le cas de la reproduction d'un phénomène du niveau de celui qu'a connu la zone commerciale il y a quelques mois. Ces travaux onéreux mais néanmoins vitaux devraient

permettre à un des poumons commerciaux de la CPA de se doter d'un début d'humanité : pour la première fois sur ce lieu, il est enfin décidé de commencer à combler l'écart entre gigantisme économique et nanisme sécuritaire. Notre groupe qui a pris une part active aux discussions de ce dernier Conseil Municipal, souhaite ardemment que cette première brèche ne soit que le début de la mise en place d'une panoplie de mesures qui iront dans le sens souhaité : permettre à tous les utilisateurs de ce grand espace mercantile d'assouvir leurs passions ou d'apaiser leurs obligations dans les meilleures conditions. C'est ainsi que nous avons à nouveau remis sur le tapis l'incontournable gare (ou peu importe le

vocabulaire utilisé) que Réseau Ferré de France avait promis à notre commune il y a plus de 10 ans. C'est ainsi que nous insistons à nouveau afin que la superficie dégagée prochainement à l'ouest de la zone soit en partie utilisée à une nouvelle amélioration des conditions de sécurité de ceux, employés ou clients, qui font la richesse de la zone commerciale et, par ricochet, celle des Pennes Mirabeau. Et je n'oublie pas bien sûr les habitants de ces lieux qui sont quelquefois les oubliés de l'histoire.

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG) pour le Front de Gauche.

GROUPE UMP

Le droit de vote aux étrangers. Etre Français, ce n'est pas seulement payer des impôts. Ne nous leurrions pas. La Gauche élue en 2012 à la tête de l'état va accorder aux étrangers résidents en France le Droit d'être électeurs et éligibles à toutes les élections locales et indirectement nationales. D'ailleurs les élections locales sont aussi des élections Nationales, puisqu'elles sont à la source du processus d'élection des Sénateurs. Au-delà de l'attente qu'elle porte elle a un principe essentiel. La Gauche vise aussi un objectif cyniquement électoraliste. Accorder le Droit de Vote aux Etrangers, c'est une façon d'acheter leurs suffrages, c'est un moyen de déséquilibrer fortement et durablement le corps

électoral Français, donc de cadenasser pour longtemps à la Gauche une majorité automatique. Il nous faut, contre les provocations de la gauche conditionner le droit de vote à la souveraineté, à la nationalité et à la citoyenneté. Le droit de vote est l'un des fondements de la démocratie. La citoyenneté est une et indivisible. Il n'y a pas de citoyenneté Locale et une Nationale. Il n'y a qu'une seule citoyenneté ! Il n'est pas question, de plus, de différencier les droits de vote entre d'une part, des nationaux disposants d'un droit de vote entier et, d'autre part, les étrangers qui ne voteraient que pour les élections locales. Il n'existe pas de droit de vote mineur. C'est tout ou rien. Il n'y a pas d'attribution partielle de la citoyenneté,

sinon on crée du communautarisme, et c'est d'ailleurs ce qui est recherché par la gauche, le vote communautaire ! Un danger pour la société. Etre citoyen Français, c'est prendre en charge l'héritage d'une civilisation et d'une histoire. Se sentir responsable du destin de notre pays dans les bons et mauvais jours. Etre Français avec ses droits et ses devoirs, c'est un tout qui ne se divise pas. Les promesses non tenues et l'enfumage quotidien de notre président, c'est fini ! Battons-nous pour sauvegarder la démocratie.

Geneviève Cheiffaud-Battini Robert Roméra contact : 06 14 61 20 35

ENSEMBLE POUR LES PENNES-MIRABEAU

« Diviser pour régner » : mode d'emploi. Comment organiser une division des Français alors qu'à l'unanimité ils souhaitent que le gouvernement socialiste, « dit de gauche », oriente ses actions sur les priorités reconnues par tous : lutte contre le chômage, augmentation du pouvoir d'achat, création de logements pour tous ou encore, organiser une véritable sécurité de tous les citoyens et une justice à une seule vitesse. Bref, la mise en oeuvre des principales promesses présidentielles. Cette unanimité du peuple qui angoisse nos dirigeants socialistes ne pouvait plus durer. Alors ils ont trouvé le plus grand commun diviseur : « Le mariage pour tous ». Quelle bonne idée celle là. Au moins, pendant que les députés planchent nuits et

jours pour ne pas s'entendre sur ce sujet, on procède à l'enterrement des vrais problèmes. La méthode est archaïque mais elle marche toujours. Quelle honte, pendant que des millions de Français essaient de survivre au dessous du seuil de pauvreté (360 000 dans notre département). Pendant que de nombreux ménages n'arrivent plus à boucler leur fin de mois. Pendant que des retraités qui ont travaillé toute leur vie se trouvent dans l'obligation de vendre leur maison pour survivre. Pendant que des personnes de plus en plus nombreuses n'arrivent plus à se soigner correctement par manque de moyens. Alors que dans le même temps des « malins », pas toujours dans le besoin, mais spécialisés dans l'obtention des

aides sociale, profitent de largesses, de fraudes et de gaspillages et que nous apprenons même qu'en 2012 plus de 30 milliards d'euros ont été détournés dans la fraude fiscale et sociale, notre gouvernement ne trouve rien de mieux que d'organiser une division-diversion scandaleuse. Enfin, toujours dans le même registre, n'oublions pas que des élus cumulards, en grand nombre, continuent avec indécence de vivre dans l'opulence et de demander au peuple de se serrer la ceinture. Les Français doivent réfléchir sérieusement à ce que nous laisserons aux générations futures et sortir de leur résignation.

Gilbert POUSSEL

PERMANENCES MAIRIE

RENDEZ-VOUS AVEC LES ADMINISTRÉS	tous les mois sur rendez-vous	Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et mairie annexe de la Gavotte	09 69 36 24 12
ORDRE DES AVOCATS Consultations gratuites pour les moins de 18 ans	le mercredi 14h30-16h30	Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence	04 42 21 72 30
MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés	les lundis et mardis matin	Mairie : 7, rue P. et M. Curie Aix-en-Provence MJD : bât I2, 2, rue Raoul Follereau Aix-en-Provence	04 42 91 93 95 04 42 20 90 32
OFFICE NOTARIAL	Permanence le 1 ^{er} jeudi de chaque mois 10h30-12h	Office notarial des Pennes-Mirabeau, 51, av. Plan de Campagne	04 42 46 99 99

PERMANENCES JURIDIQUES

CONSILIAIREUR DE JUSTICE M. Maury	le 1 ^{er} et le dernier mercredi du mois 14h-17h30 sur rendez-vous		04 91 65 82 20
CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD) sur rendez-vous	Permanence le 3 ^{ème} mercredi du mois 8h30-12h	Centre Marcel Cerdan 3, chemin des Fraises 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 65 82 20
AIDE AUX VICTIMES	Permanences les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis du mois 9h-12h		04 42 52 29 00

ACTION SOCIALE

ÉCRIVAIN PUBLIC M. Blasini	les 13 et 27 mars de 14h à 17h	Mairie Annexe de la Gavotte Place Victor Isnard 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 09 44 11
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...		Chef-lieu : 15, av. Victor Hugo Gavotte : 77, av. François Mitterrand	04 42 10 11 43 04 91 09 77 04
PERMANENCE APA ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE Conseil général	Permanence le 1 ^{er} lundi de chaque mois 14h30-17h30	CCAS de la Gavotte 77, av. François Mitterrand	04 91 09 77 04
SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE Le Rayon de soleil		81, av. François Mitterrand	04 91 60 55 23
CARSAT SUD-EST (CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)	du lundi au vendredi 8h-17h	35, rue George 13386 Marseille Cedex 20	39 60 (particuliers) 0821 10 13 13 (sociétés) www.carsat-sudest.fr

EMPLOI/LOGEMENT

PÔLE EMPLOI Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Malignane	du lundi au jeudi 8h30-15h le vendredi 8h30-12h30	Le Gabian du Moulin, av. René Dubois, BP 77 13721 Malignane cedex	3949 www.pole-emploi.fr
MISSION LOCALE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-17h	Centre Marcel Cerdan 3, chemin des Fraises 13170 Les Pennes-Mirabeau	04 91 65 82 20
POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)	du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-18h	89, avenue François Mitterrand	04 91 81 18 63
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) Avec un agent administratif, sans rendez-vous	Permanence 1 jeudi sur 2 (semaine impaire) 9h-12h	Centre social 93, avenue François Mitterrand, La Gavotte	04 91 51 08 60
Avec une assistante sociale, sur rendez-vous	lundi, mardi, jeudi matin et mercredi après-midi		04 91 05 54 97 (pour les rendez-vous)
ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)	Permanence le 1 ^{er} mardi de chaque mois 9h30-12h30, 13h30-17h	ADIL des Bouches-du-Rhône Antenne de Vitrolles bât. la Ginstière (quartier des Plantiers)	04 96 11 12 00
ADRIM Bureau de l'habitat et rénovation de façades Mme. Kalfra	Permanence le 2 ^{ème} mercredi de chaque mois le 4 ^{ème} vendredi de chaque mois 9h-12h	Mairie annexe de la Gavotte Mairie annexe chef-lieu	04 91 09 52 00
DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS Encombrants et déchets verts			0810 00 31 10
DÉPÔT EN DÉCHETTERIE - Déchets encombrants, gravats, cartons, ferrailles, électronique... - Déchets verts conditionnés, encombrants, cartons et gravats - Tôles en fibrociment contenant de l'amiante - Huiles végétales	du lundi au samedi 9h-12h, 14h-17h dimanche et jours fériés 9h-12h	La Grande Colle Est, Les Pennes (particuliers) Route de la Carrière, Les Pennes Peyrolles Rousset Rousset La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint-Paul-lez-Durance et Pertuis.	04 91 51 02 16 04 42 67 18 41 04 42 29 15 96

ENVIRONNEMENT



théâtre

Italie - Brésil 3 à 2

Vendredi 29 mars à 20h30
Théâtre Henri Martinet

Réservations : 04 42 09 37 80